



Service Bulletin

Date: January 4, 2008

Product Line: Snowmobile

Bulletin No: 2008-1-05

Subject: CCU

Affected Models:

2007 F-Series and Crossfire (500/600/800/1000 models)

2007 M-Series (600/800/1000 models)

■ NOTE: Only non-electric start models are affected.

Condition: The CCU memory may be corrupted or inadvertently altered if the module tries to store an error code while the engine is shutting down. If this condition should occur, none of the lights or hand warmers will work the next time the engine is started. There also will be no power for the exhaust valve servo motor.

■ NOTE: The engine will run, but since there is no power for the servo motor, the engine will go into a "fail safe" mode when the exhaust valves attempt to open.

Solution A: Install CCU Update Kit (p/n 0637-310) on 800/1000 models. Instructions will be included in kit.

Solution B: Install CCU Update Kit (p/n 0637-311) on 500/600 models. Instructions will be included in kit.

■ NOTE: When submitting a claim, be sure to enter BS2008A for 800 and 1000 models and enter BS2008B for 500 and 600 models.

Parts: Order an appropriate number of CCU Harness Kits (p/n 0637-310 and/or 0637-311) through normal parts-ordering channels. Your dealership Parts Account will be billed and then credited upon receipt of a Warranty Claim Request form.

Labor: A labor allowance of 0.2 hr will be paid per affected snowmobile.

■ NOTE: Please remember that when submitting a claim, make sure to always enter the current mileage of each affected snowmobile. In order for Arctic Cat to accurately assess warranty claims, an accurate recording of mileage on snowmobiles with warranty claims is important.

⚠ ATTENTION

To ensure that the necessary service work is completed in a timely manner and that this issue can be resolved, Arctic Cat is requesting that all service work be completed prior to January 4, 2009. All warranty claims directly related to this issue will not be honored after January 4, 2009, without prior approval.



Bulletin de Service

Date: Le 4 janvier 2008

Ligne de produit : Motoneige

Numéro de bulletin : 2008-1-05

Objet : CCU

Modèles concernés :

Toutes les F-Series et Crossfire 2007 (modèles 500/600/800/1000)
M-Series 2007 (Modèles 600/800/1000)

■ REMARQUE : Seuls les modèles à démarrage non-électrique sont concernés.

Condition :

La mémoire du CCU peut être corrompue ou, par inadvertance, altérée si le module essaie de storer un code d'erreur lorsque le moteur s'éteint. Si cette condition se produit, aucunes lumières ou réchauffe-mains ne fonctionnera lorsque le moteur sera mis en marche la prochaine fois. Il n'y aura aucun courant pour le servomoteur de la soupape d'échappement.

■ REMARQUE : Le moteur sera en marche mais étant donné qu'il n'y a pas de courant pour le servomoteur, le moteur ira en mode de sûreté intégrée lorsque les soupapes d'échappement tenteront de s'ouvrir.

Solution A :

Installez la Trousse d'actualisation du CCU (n/p 0637-310) sur les modèles 800/1000. Les instructions seront incluses dans la trousse.

Solution B :

Installez la Trousse d'actualisation du CCU (n/p 0637-311) sur les modèles 500/600. Les instructions seront incluses dans la trousse.

■ REMARQUE : Lorsque vous soumettez une réclamation, assurez-vous d'inscrire BS2008A pour les modèles 800 et 1000 et d'inscrire BS2008B pour les modèles 500 et 600.

Pièces :

Commandez un nombre approprié de Trousses de harnais CCU (n/p 0637-310 et/ou 0637-311) en passant par les voies de commande de pièces normales. Votre compte de pièces de concessionnaire sera facturé et ensuite crédité lors de la réception du formulaire de demande de réclamation de garantie.

Main-d'oeuvre :

Une allocation de main-d'oeuvre de 0,2 h sera payée par motoneige concernée.

■ REMARQUE : Veuillez vous rappeler que lorsque vous soumettez une réclamation, de toujours inscrire le millage actuel de chaque motoneige concernée. De sorte que Arctic Cat traite avec exactitude vos réclamations de garantie, une inscription exacte du millage des motoneiges sur les réclamations de garantie est importante.

⚠ ATTENTION

Pour s'assurer que le travail de révision nécessaire soit complété dans un délai raisonnable et que ce problème peut être réglé, Arctic Cat demande que tout travail de révision soit complété avant le 4 janvier 2009. Toutes réclamations de garantie directement reliées à ce problème ne seront plus acceptées après le 4 janvier 2009 sans préautorisation.